

FO avance des propositions sur les promotions 2021, et les LDG* 2022

Réunion du 14 octobre 2021

*(Lignes Directrices de Gestion)

Le constat :

Les critères existants sont opaques, non connus et donnent lieu au mieux à des questionnements.

Tous les agents ont à l'esprit des promotions douteuses, à la tête du client. Ils ont pour certains l'impression d'être laissés sur le carreau et sans considération.

Ces pratiques doivent cesser!

Les propositions de FO:

- ✓ Prendre en compte la manière de servir durant toute la carrière, et pas uniquement sur l'appréciation des 3 dernières années
- ✓ Faire primer le mérite et les compétences, et non les affinités
- ✓ Tenir compte du poste occupé pour les promotions, et pas du groupe fonctionnel qui relève du RIFSEEP
- ✓ Retenir l'ancienneté dans le cadre d'emploi, l'échelon, et aussi permettre de promouvoir les nouveaux arrivants.
- ✓ Délibérer à nouveau sur les taux de promotions pour passer à 100%
- ✓ Arrêter de vouloir sanctionner la promotion des agents en maladie ou en ASA

- ✓ Relativiser la prise en compte des sanctions, surtout pour celles du 1^{er} groupe. Réduire de moitié les délais de carence (aujourd'hui pouvant aller jusqu'à 10 ans) pour tenir compte de la pression subie au quotidien par certains agents
- ✓ Mettre fin à la politique régionale des entonnoirs successifs, qui réduit les promotions à …peau de chagrin.



Les Promotions Hauts-de-France : Beaucoup d'appelés, très peu d'élus !

Stéphane WAVRANT Secrétaire Général FO Stéphane MYLLE, Secrétaire Général Adjoint <mark>FO</mark>

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE